



## Réunion du Bureau du S.D.E. du 31 mars 2015

### Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau du S.D.E. s'est réuni le 31 mars 2015, à 16 h 30, dans les locaux du S.D.E.

#### **Etaient présents :**

*Pour le Bureau :* M. FORTASSIN (Président), Mmes CARRERE, CURBET, MENDES et VERGES, MM. ARMARY, FOURCADE, GULHAS, LAFAILLE, LUSSAN, MUR et PIRON.

Mme BOURDEU est représentée par M. ABADIE

*Pour le SDE :* M. ROUCH (Directeur), Isabelle MARQUE, Jean-Luc LAVIGNE et Josiane ALEXANDRE.

*Excusés :* Mmes BOIRIE, DURRIEU, POURTEAU, SOLLES et MM. BOUBEE, DABEZIES, DUTOUR, FROSSARD, LAFFONT, PELIEU et SEMPASTOUS.

#### **Ordre du jour :**

- *programmation complémentaire Electrification 2015 ;*
- *programmation complémentaire Eclairage Public 2015 ;*
- *mise en place du Conseil en énergie partagé : recrutement ;*
- *achat de vélos électriques et événement « Fête du Tour » ;*
- *mise en place du groupement d'achat d'énergie avec le Conseil Général et le Grand Tarbes ;*
- *point sur le projet « bornes électriques » ;*
- *point « réseaux de chaleur » et voyage d'étude ;*
- *questions diverses.*

Le Président accueille les membres du Bureau et leur fait part des excuses présentées par leurs collègues absents. Il demande à M. Rouch de faire un résumé des décisions prises lors de la Commission d'Appel d'Offres qui a précédé la réunion du Bureau.

M. Rouch informe le Bureau des avenants qui doivent être pris : l'un concerne des travaux d'électrification rurale sur la commune d'Esquièze-Sère (projet modifié) et l'autre les marchés annuels d'électrification rurale et d'éclairage public pour lesquels des montants estimés de travaux, par lot, avaient été indiqués. Pour la Trésorerie, ces montants correspondent à des montants maximum : il convient donc, par sécurité, de prévoir 10 % de plus sur les lots 2 à 7 puisqu'il est impossible de prévoir à l'avance le volume des travaux (dotations FACE).

Par délibération, le Bureau autorise le Président à signer ces avenants (*délibération jointe à ce CR*).

D'autre part, plusieurs marchés devront être lancés en 2015 (*voir tableau joint*).

M. Rouch précise, concernant le marché des bornes électriques, que le SDE devra certainement faire face à la « concurrence Bolloré » qui va faire une offre de réalisation de bornes sans financement public.

M. Rouch passe ensuite au **1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour**. Il rappelle que le 1<sup>er</sup> programme de travaux avait été arrêté avant de connaître précisément les attributions du CAS FACE. Les chiffres sont désormais connus. Il convient donc de finaliser la programmation des travaux 2015. Il demande à M. Dossat de présenter la programmation complémentaire pour les travaux d'électrification rurale (*voir tableau joint*).

Ce programme est adopté par le Bureau.

C'est ensuite au tour de M. Warmoeskerken de présenter les travaux d'éclairage public prévus en 2015 (*voir tableau joint*) qui concernent 137 communes.

La programmation de ces opérations sera faite au fur et à mesure de l'avancement des études.

Concernant le programme « éradication des lampes à vapeur de mercure », M. Warmoeskerken constate qu'il restera encore 4 500 lanternes à traiter lorsque le programme lancé l'an dernier sera achevé. Il faut donc lancer un nouveau marché qui permettra de remplacer ces appareils par des lanternes plus performantes et qui éclairent vers le sol.

M. Rouch intervient pour préciser que le Bureau n'effectue pas un vrai travail de programmation pour les travaux d'éclairage public : une pré-programmation est effectuée et le Bureau est tenu au courant au fur et à mesure de la réalisation des études.

Mme Carrère a une question à poser au sujet des subventions. Les communes ont bénéficié d'aides complémentaires du Conseil Général et de la Région. Le nouveau règlement financier du Syndicat a pour conséquence de répartir cette aide entre la commune et le SDE.

M. Warmoeskerken précise que le SDE va tenir compte de ces nouvelles subventions et que les communes concernées vont être destinataires de nouvelles délibérations. La part communale sera sensiblement diminuée.

Mme Carrère considère que les communes qui ont consacré l'enveloppe attribuée par le Conseil Général dans le cadre de sa politique territoriale à ce type de travaux sont quelque peu lésées.

M. Rouch explique que les nouvelles règles approuvées lors de l'AG du Comité vont dans le sens d'une plus grande équité au niveau départemental et qu'elles permettent au SDE d'accompagner toutes les opérations.

L'ancien règlement avait conduit à des situations dans lesquelles les communes participaient à 5 % du montant des travaux et le SDE à 50 % (soit 10 fois plus) : le SDE était dans l'incapacité d'accompagner toutes les communes qui sollicitaient de l'aide.

M. Rouch passe au **3<sup>e</sup> point à l'ordre du jour** : le recrutement du CEP (Conseiller en Energie Partagé) qui permettra aux communes de bénéficier d'une expertise technique pour diminuer leur consommation énergétique.

Le SDE a engagé ce dossier de recrutement qui pourrait être étendu à un 2<sup>e</sup> poste. Le dossier proposé à l'ADEME s'inscrivait dans le schéma « territoire à énergie positive » du département et il est bien engagé : l'ADEME pourrait nous accorder 24 000 €. Des subventions pourraient également être attribuées par le Parc National.

Le premier CEP sera recruté, sous contrat à durée déterminée, le 1<sup>er</sup> juin 2015.

#### **4<sup>e</sup> point à l'ordre du jour : l'achat de vélos électriques (voir fiche jointe).**

Trois vélos électriques vont être achetés et mis à disposition des communes. Pour une semaine de prêt (du jeudi au jeudi), le SDE demandera une participation de 10 € par vélo/semaine.

Après étude des propositions, le choix du Bureau s'arrête sur les vélos Moustache (de fabrication française) fournis par les établissements Pedegaye à Tarbes.

D'autres vélos électriques (loués chez des professionnels) participeront à la Fête du Tour les 6 et 7 juin, manifestation organisée en partenariat avec EDF et l'Office départemental des Sports (Marc Bruning).

- le 6 juin : montée du Col du Tourmalet (VIP et sportifs non cyclistes) ;
- le 7 juin : participation à l'étape du Tour Pau-Cauterets (sportifs chronométrés).

#### **5<sup>e</sup> point à l'ordre du jour : le groupement d'achat d'électricité**

Une convention sera signée par le SDE, le Grand Tarbes et le Conseil Départemental pour encadrer le dispositif.

Actuellement, 75 communes sont concernées (dont les 15 du Grand Tarbes), une quinzaine d'EPCI et les établissements dont s'occupe le Conseil Départemental (collèges...).

#### **6<sup>e</sup> point à l'ordre du jour : les bornes électriques**

Début février le projet a été adressé aux services de l'Etat. Il est toujours en instruction mais parallèlement, le Comité Technique poursuit ses travaux.

A propos de bornes électriques, M. Rouch informe le Bureau qu'il se rendra à Toulouse (jeudi 2 avril), en compagnie de Myriam Mendès, pour présenter le projet SDE au Grand Prix des Collectivités Responsables 2015, organisé par le Mastère spécialisé en gestion du développement durable et du changement climatique et la Toulouse Business School. Le SDE fait partie des 7 projets sélectionnés.

#### **7<sup>e</sup> point à l'ordre du jour : réseaux de chaleur et voyage d'études**

M. Rouch rappelle la signature de la convention SDE/COFOR.

4 études de faisabilité vont être engagées, elles concerneront Séméac, Argelès, Castelnaud-Magnoac et Gèdre ainsi que deux études de pré-faisabilité (Lourdes et Cadéac).

Concernant le voyage d'étude proposé, M. Rouch propose aux membres du Bureau de le reporter. Nombreux parmi eux n'étaient pas disponibles aux dates indiquées (mi-avril) et ce report leur permettrait d'y participer. Les dates du 12 et 13 mai sont réservées. M. Rouch tiendra le Bureau informé de leur éventuelle concrétisation.

M. Rouch évoque ensuite le plan de communication du SDE pour 2015.

Concernant la communication écrite envisagée lors d'un précédent Bureau (2 lettres d'actualités et le rapport d'activité 2014), M. Rouch a demandé à plusieurs prestataires de faire une offre (voir fiche ci-jointe).

Le Bureau décide de retenir l'offre de Valérie Médaille associée à Olivier Soros et de confier la réalisation de 2 panneaux d'information à M. Philippe BARBE. Ces panneaux seront notamment utilisés lors de la communication événementielle prévue, du 16 au 22 septembre, à l'occasion de la semaine de la mobilité électrique à Tarbes.

Le SDE participera à 2 forums :

- à Toulouse, à la Cité de l'Espace, pour la manifestation « Ciel en fête » (du 8 au 10 mai) – une convention sera signée par le Président ;
- à Pau, dans le cadre d'une exposition de matériel électrique, à l'invitation d'ERDF (du 9 au 11 juin).

M. Rouch clôt ce chapitre « communication » en rappelant au Bureau que, ainsi que chaque année, le SDE participera à plusieurs événements festifs (Equestria...) au cours desquels le rôle du SDE sera évoqué.

Après avoir demandé s'il restait des questions en suspens, M. Fourcade (qui avait pris le relais de M. Fortassin parti plus tôt pour prendre un avion) remercie tous les participants et lève la séance.

*Fin de la réunion à 17 h 40.*

*PJ au présent compte-rendu :*

- *délibération signature des avenants*
- *marchés prévus en 2015*
- *programme complémentaire électrification rurale*
- *programmation éclairage public*
- *achat vélos électriques*
- *communication écrite SDE65 pour 2015*
- *délibération plan de communication*

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN

## CAO du 31 mars 2015

### Information sur les marchés prévisionnels envisagés en 2015

**MAPA : 11 - Accord cadre : 1 - Consultations sur devis : 8 mini**

Domaine	Objet	Nature du marché	Contact SDE
<b>Fonctionnement EP</b>	- Fourniture des lampes et composants électroniques de maintenance EP	Marché à bons de commande MAPA (3 lots)	JLL
	- Illuminations de Noël (pose et dépose)	Marché à bons de commande MAPA (3 lots)	JLL
<b>Véhicules</b>	- Remplacement de 2 véhicules légers	MAPA	JLL + PD
	- Nacelle 4 x 4	MAPA	JLL + PD
	- Vélos électriques	Commande sur devis après consultation	BR
<b>Assurances</b>	- Renouvellement des assurances du SDE	MAPA (5 lots)	CPL + JLL
<b>Eclairage public Travaux neufs</b>	- Eradication des lampes	Marché à bons de commande MAPA (3 lots)	JJW
	- Cauterets : rénovation de l'EP	MAPA	JJW
<b>Enfouissement des lignes électriques en zone urbaine</b>	- Etude Juillan	Consultation sur dossier	JJW
	- Travaux Juillan	MAPA	JJW
<b>Bornes électriques</b>	- Fourniture, installation et supervision de 100 bornes électriques	Marché à bons de commande (3 lots)	BR + JLL
<b>Réseaux de chaleur</b>	- Etudes de faisabilité	MAPA en 4 lots	BR
<b>ENR sites isolés</b>	- Etudes et travaux (panneaux photovoltaïques)	MAPA en plusieurs lots	DA
	- Etude pico-centrale Rieumajou	MAPA	BR + DA
<b>Groupement d'achat d'électricité</b>	- Fourniture de l'énergie puissance > 36 kVA	Accord cadre en 2 ou 3 lots Marchés subséquents	MD
<b>Fonctionnement courant</b>	- Informatique	Consultation sur devis	DA
	- Communication SDE	Consultation sur devis	BR
	- Mobilier renouvellement	Consultation sur devis	SC
	- Travaux bâtiment SDE	Consultation sur devis	SC
	- Panneaux d'information	Consultation sur devis	SC
<b>Economie d'énergie</b>	- Création et mise en ligne d'un service internet CEE	Consultation sur devis	BR

## Bureau SDE65 du 31 mars 2015

### Programmes Electrification Rurale 2015

2e programmation (fonds attribués par le CAS FACE)

#### *Programme Fils nus faible section*

<i>Communes</i>	<i>Montant (en €)</i>
BORDES	21 000
CIEUTAT	10 000
FONTRAILLES	11 000
ORDIZAN	25 000
ORIGNAC	30 000
SARNIGUET	7 000
<b>Total</b>	<b>104 000</b>

#### *Programme Renforcement / Sécurisation*

<i>Communes</i>	<i>Montant (en €)</i>
ARREAU	60 000
CASTELVIEILH	13 000
DOURS	57 000
GUCHEN	110 000
LUZ	45 000
MADIRAN	80 000
POUEYFERRE	7 000
PUYDARRIEUX	68 000
SAUVETERRE	25 000
SOULOM	100 000
TARASTEIX	14 000
VIDOU	10 000
<b>Total</b>	<b>589 000</b>

Les communes d'ARREAU, BOO SILHEN, CAMALES, ESBAREICH et GREZIAN ont fait l'objet de modification de nature de programme afin de compléter la programmation CAS FACE.

### Programmes Etudes

Les communes de CAUTERETS, COLLONGUES et LOUDERVIELLE sont proposées sur le programme "Etudes 2015" au titre des enfouissements de réseaux et de l'éclairage public.